



Une opération inédite de reconstitution de la forêt semi-sèche expérimentée sur un site du Conservatoire du littoral à La Réunion.

Le 19 janvier, une première opération de plantation de 480 plants de 18 espèces indigènes ou endémiques de la forêt semi-sèche a été réalisée sur le site du Conservatoire du littoral de la Grande Chaloupe (La Réunion).

Inaccessible par la route, il a fallu cinq rotations d'hélicoptère pour transporter à destination, plants et outils ainsi que les 3 m³ d'eau nécessaire à l'arrosage pour la reprise des plantations. Neuf hectares situés en haut de la Ravine de la Grande Chaloupe seront ainsi replantés.

Le Conservatoire du littoral a choisi l'entreprise SAPEF Paysage, basée à La Réunion, pour la préparation du terrain et les plantations.

Cette intervention, expérimentale et sans précédent, vise à conforter la forêt semi-sèche, patrimoine exceptionnel de l'île, mais devenu rare avec plus que quelques centaines d'hectares restant, principalement localisés sur le massif de la Montagne, au nord-ouest de l'île. Le Conservatoire du littoral possède 540 hectares de ce massif.

Cette démarche, menée en partenariat avec le Parc national de La Réunion qui coordonne l'opération, le Conseil régional, le Conseil général et les services de l'Etat (Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement) fait partie d'un programme européen (LIFE+ Corexerun) qui vise à relancer la dynamique naturelle de régénération de la forêt semi-sèche de La Réunion.

A l'issue du programme, fin 2013, 90 000 plants de 48 espèces différentes caractéristiques de la forêt semi-sèche auront été plantés.

Contacts presse :

Conservatoire du littoral
Antenne de La Réunion

Marie LY
02 62 23 59 61
m.ly@conservatoire-du-littoral.fr

Le Conservatoire du littoral est un établissement public dont la mission est la préservation, par l'acquisition, de sites remarquables et menacés des côtes françaises. Les sites achetés entrent ainsi de façon définitive dans le patrimoine national de tous les Français. Il est à ce jour de 142 000 hectares soit plus de 1 200 kilomètres de rivages protégés.

En 2011, le Conservatoire a acquis 170 ha sur le Cap la Houssaye et 285 ha à la Grande Chaloupe, portant le patrimoine sous sa protection à La Réunion à 1400 ha.